

Mairie de Thonon-les-Bains

Régistre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 18 septembre 2023

mis en ligne le 22/09/2023

CM20230918-03

RESSOURCES HUMAINES

Indemnités de fonction des élus

Monsieur le Maire expose :

- Vu les articles L.2123-20 à L.2123-24-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu l'article R. 2123-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu l'article R. 2151-2 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le décret n° 82-1105 du 23 décembre 1982 relatif aux indices de la Fonction publique,
- Vu le procès-verbal en date du 03 juillet 2020 relatif à l'installation du Conseil Municipal constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire,
- Vu la délibération en date du 19 octobre 2020 relative aux indemnités de fonctions des élus,
- Vu la délibération en date du 20 décembre 2020 relative aux indemnités de fonctions des élus,
- Vu la délibération en date du 24 janvier 2022 relative aux indemnités de fonctions des élus,
- Vu la délibération en date du 19 septembre 2022 relative aux indemnités de fonctions des élus,
- Vu la délibération en date du 20 mars 2023 relative aux indemnités de fonctions des élus,

Considérant le courrier du 31 août 2023 actant l'accord de M. le Préfet quant à la démission de Madame Emily GROUPI de sa fonction de 6^{ème} adjointe,

Considérant le courrier du 31 août 2023 de Monsieur Mickaël BEAUJARD informant Monsieur le Maire de sa démission de sa fonction de conseiller municipal,

Considérant l'élection de Madame Isabelle PLACE-MARCOZ en qualité d'adjointe au Maire en lieu et place de Madame Emily GROUPI à compter de la séance du 18 septembre 2023,

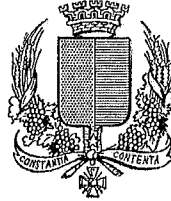
Il est proposé au Conseil Municipal :

- **De maintenir l'enveloppe indemnitaire globale telle que délibérée le 20 mars 2023 :**

Enveloppe indemnitaire mensuelle globale autorisée dont le montant mensuel est la somme de l'indemnité maximale de Monsieur le Maire (90 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction publique) et des indemnités maximales des 11 adjoints (33 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction publique), soit une enveloppe indemnitaire mensuelle globale de 18.509,17 € (valeur à ce jour de l'indice terminal de la Fonction Publique).

- **De procéder à la répartition de l'enveloppe globale comme suit :**

- Indemnités de Monsieur le Maire pour l'exercice de ses fonctions, à sa demande : 74,57 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction publique ;
- Indemnités des Adjointes au Maire, des Conseillers délégués et des Conseillers municipaux pour l'exercice effectif de leurs fonctions :
 - 1^{er} Adjoint : 24,74 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction publique ;
 - 2^{ème} Adjoint : 24,74 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction publique ;
 - 3^{ème} Adjoint : 24,74 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction publique ;
 - 4^{ème} Adjoint : 24,74 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction publique ;
 - 5^{ème} Adjoint : 27,32 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction publique ;
 - 6^{ème} Adjoint : 24,74 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction publique ;
 - 7^{ème} Adjoint : 24,74 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction publique ;
 - 8^{ème} Adjoint : 24,74 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction publique ;
 - 9^{ème} Adjoint : 24,74 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction publique ;



VILLE DE THONON-LES-BAINS

Registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de THONON-LES-BAINS

Séance du 18 septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix-huit septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, convoqué régulièrement le douze septembre deux mille vingt-trois, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, dans le Grand Salon, sous la présidence de M. Christophe ARMINJON, Maire de la Ville.

Etaient présents MM. Les Conseillers Municipaux :

M. Christophe ARMINJON, M. Jean-Claude TERRIER, Mme Katia BACON, M. Gérard BASTIAN, M. Jean-Pierre FAVRAT, M. Jean DORCIER, Mme Cassandra WAINHOUSE, M. Jean-Marc BRECHOTTE, Mme Véronique VULLIEZ, M. Philippe LAHOTTE, Mme Isabelle PLACE-MARCOZ, Mme Brigitte MOULIN, M. René GARCIN, Mme Carine DE LA IGLESIA, M. Michel ELLENA, Mme Deborah VERDIER, Mme Sylvie COVAC, M. Joël ANNE, Mme Catherine PERRIN, M. Serge DELSANTE, Mme Laurence BOURGEOIS, M. Mickaël MAQUAIRE, Mme Johanna LEROY, M. Osman ATES, M. Richard BAUD, Mme Sophie PARRA D'ANDERT, M. Thomas BARNET, Mme Marie-Jo GUIGNARD-DETRUCHE, M. Marc-Antoine GRANDO, M. Franck DALIBARD, M. Arnaud BERAST, Mme Astrid BAUD-ROCHE.

Absents excusés :

Mme Nicole JAILLET, Mme Emmanuelle VUATTOUX, M. Mustafa GOKTEKIN, M. Patrick TISSUT, M. Jean-Baptiste BAUD, M. Jean-Louis ESCOFFIER, M. Quentin DUVOCELLE.

Les membres dont les noms suivent ont donné à des collègues de leur choix pouvoir écrit de voter, en leur nom, par application des dispositions de l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

NOMS DES MANDANTS	A	NOMS DES MANDATAIRES
Mme Nicole JAILLET	à	Mme Isabelle PLACE-MARCOZ
Mme Emmanuelle VUATTOUX	à	Mme Laurence BOURGEOIS
M. Mustafa GOKTEKIN	à	Mme Carine DE LA IGLESIA
M. Patrick TISSUT	à	M. Jean-Claude TERRIER
M. Jean-Baptiste BAUD	à	Mme Sophie PARRA D'ANDERT
M. Jean-Louis ESCOFFIER	à	Mme Astrid BAUD-ROCHE
M. Quentin DUVOCELLE	à	M. Franck DALIBARD

Le Conseil Municipal a désigné secrétaire de séance Monsieur Gérard BASTIAN.

La liste des délibérations examinée par le Conseil Municipal est affichée à la mairie et mise en ligne sur le site internet de la Commune.

- 10^{ème} Adjoint : 24,74 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction publique ;
- 11^{ème} Adjoint : 24,74 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction publique ;
- 7 Conseillers municipaux délégués : 7,81 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction publique ;
- 19 Conseillers municipaux : 2,58 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction publique.
- 1 Conseiller municipal : 0,00% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction publique.

- **De maintenir les majorations actées lors de la séance du 27 juillet 2020 pour les indemnités votées après répartition de l'enveloppe indemnitaire globale au titre de commune chef-lieu d'arrondissement, commune touristique.**

Et de prendre acte des indemnités allouées aux membres du Conseil Municipal, à compter du 18 septembre 2023, conformément à l'annexe 1 distribuée en séance.

- **De procéder, en sus, à une majoration complémentaire pour les indemnités votées après répartition de l'enveloppe indemnitaire globale au titre de l'attribution à la commune, en 2023, de la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale.**

Et de prendre acte des indemnités allouées aux membres du Conseil Municipal, à compter du 1^{er} janvier 2024, conformément à l'annexe 2 distribuée en séance.

Le montant de ces indemnités suivra automatiquement les évolutions réglementaires (augmentation de la valeur du point, augmentation de l'indice terminal de la Fonction Publique...).

Il est ainsi proposé au Conseil Municipal :

- D'ACTER la répartition de l'enveloppe indemnitaire globale,
- DE PROCEDER à la majoration complémentaire pour les indemnités votées après répartition de l'enveloppe indemnitaire globale au titre de commune chef-lieu d'arrondissement, commune touristique et de prendre acte des indemnités complémentaires telles que présentées en annexe 1,
- DE PROCEDER en sus, à partir du premier janvier 2024, à la majoration complémentaire pour les indemnités votées après répartition de l'enveloppe indemnitaire globale au titre de l'attribution à la commune, en 2023, de la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale et de prendre acte des indemnités complémentaires telles que présentées en annexe 2.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, les propositions présentées.

Les signatures des Conseillers Municipaux figurent dans le registre, au feuillet de clôture de séance.


Le Maire,

Christophe ARMINJON


Le secrétaire de séance,
Gérard BASTIAN

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours gracieux devant M. le Maire de Thonon-les-Bains, dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Grenoble, par voie postale ou par voie électronique (www.telerecours.fr), dans ce délai ou à compter de la réponse de la Commune de Thonon-les-Bains, si un recours gracieux a été préalablement déposé.

**Annexe à la délibération du 18 septembre 2023 relative aux indemnités de fonction des élus.
Montant des indemnités de fonction des élus à compter du 18 septembre 2023**

Identité	Fonction	Taux maximal autorisé	Taux voté sans majoration	Montant brut mensuel alloué sans majoration	Taux voté avec majorations	Montant brut mensuel alloué avec majorations
Christophe ARMINJON	Maire	90%	74,57%	3.046,86 €	108,13%	4.418,09 €
Jean-Claude TERRIER	1 ^{er} Adjoint délégué aux finances communales, à la commande publique, au suivi des délégations de service public et à l'évaluation des politiques publiques	33%	24,74%	1.010,85 €	35,87%	1.465,62 €
Katia BACON	2 ^{ème} Adjointe déléguée à la qualité des services publics et de la relation avec les usagers, à la vie inclusive, à la lutte contre les discriminations, à la communication, au numérique et à l'innovation technologique	33%	24,74%	1.010,85 €	35,87%	1.465,62 €
Gérard BASTIAN	3 ^{ème} Adjoint délégué à la sécurité	33%	24,74%	1.010,85 €	35,87%	1.465,62 €
Nicole JAILLET	4 ^{ème} Adjointe déléguée aux affaires sociales, aux solidarités actives et à la lutte contre l'exclusion	33%	24,74%	1.010,85 €	35,87%	1.465,62 €
Jean-Pierre FAVRAT	5 ^{ème} Adjoint délégué aux travaux, aux propriétés communales et aux aménagements urbains	33%	27,32%	1.116,27 €	39,61%	1.618,43 €
Isabelle PLACE-MARCOZ	6 ^{ème} Adjoint déléguée à la transition écologique, à la lutte contre les pollutions, à l'économie sociale et solidaire	33%	24,74%	1.010,85 €	35,87%	1.465,62 €
Jean DORCIER	7 ^{ème} Adjoint déléguée à l'éducation, à la jeunesse, à la formation tout au long de la vie, au devoir de mémoire	33%	24,74%	1.010,85 €	35,87%	1.465,62 €
Cassandra WAINHOUSE	8 ^{ème} Adjointe déléguée aux affaires culturelles et aux grands événements	33%	24,74%	1.010,85 €	35,87%	1.465,62 €
Jean-Marc BRECHOTTE	9 ^{ème} Adjoint délégué au commerce et à l'artisanat, à l'emploi, à la revitalisation du centre-ville	33%	24,74%	1.010,85 €	35,87%	1.465,62 €
Véronique VULLIEZ	10 ^{ème} Adjointe déléguée à la petite enfance, à la famille et aux solidarités intergénérationnelles	33%	24,74%	1.010,85 €	35,87%	1.465,62 €
Philippe LAHOTTE	11 ^{ème} Adjoint au sport, aux loisirs et à la vie associative	33%	24,74%	1.010,85 €	35,87%	1.465,62 €
Carine DE LA IGLESIA	Conseillère Municipale déléguée au tourisme et à la promotion de la ville		7,81%	319,11 €	11,32%	462,53 €
Mustafa GOKTEKIN	Conseiller Municipal délégué à l'habitat et à la rénovation urbaine		7,81%	319,11 €	11,32%	462,53 €
Michel ELLENA	Conseiller Municipal délégué aux foires et marchés et à l'occupation du domaine public		7,81%	319,11 €	11,32%	462,53 €
Patrick TISSUT	Conseiller Municipal délégué à l'accessibilité et à la conformité des ERP, au suivi des systèmes de contrôles automatisés du stationnement de surface, aux associations patriotiques		7,81%	319,11 €	11,32%	462,53 €

Joël ANNE	Conseiller Municipal délégué au plan de circulation et à la sécurité routière		7,81%	319,11 €	11,32%	462,53 €
Catherine PERRIN	Conseillère Municipale déléguée aux jumelages et à la coopération internationale		7,81%	319,11 €	11,32%	462,53 €
Serge DELSANTE	Conseiller Municipal délégué à la citoyenneté, vie de quartiers et budgets participatifs		7,81%	319,11 €	11,32%	462,53 €
Richard BAUD	Conseiller Municipal	6%	2,58%	105,42 €		
Brigitte MOULIN	Conseillère municipale	6%	2,58%	105,42 €		
René GARCIN	Conseiller municipal	6%	2,58%	105,42 €		
Deborah VERDIER	Conseillère municipale	6%	2,58%	105,42 €		
Sylvie COVAC	Conseillère municipale	6%	2,58%	105,42 €		
Laurence BOURGEOIS	Conseillère municipale	6%	2,58%	105,42 €		
Jean-Baptiste BAUD	Conseiller municipal	6%	2,58%	105,42 €		
Sophie PARRA D'ANDERT	Conseillère municipale	6%	0 %	0 €		
Thomas BARNET	Conseiller municipal	6%	2,58%	105,42 €		
Marie-Jo GUIGNARD-DETRUCHE	Conseillère municipale	6%	2,58%	105,42 €		
Marc-Antoine GRANDO	Conseiller municipal	6%	2,58%	105,42 €		
Franck DALIBARD	Conseiller municipal	6%	2,58%	105,42 €		
Jean-Louis ESCOFFIER	Conseiller municipal	6%	2,58%	105,42 €		
Astrid BAUD-ROCHE	Conseillère municipale	6%	2,58%	105,42 €		
Quentin DUVOCELLE	Conseiller municipal	6%	2,58%	105,42 €		
Emmanuelle VUATTOUX	Conseillère municipale	6%	2,58%	105,42 €		
Arnaud BERAST	Conseiller Municipal	6%	2,58%	105,42 €		
Mickaël MAQUAIRE	Conseiller Municipal	6%	2,58%	105,42 €		
Johanna LEROY	Conseillère Municipale	6%	2,58%	105,42 €		
Osman ATES	Conseiller Municipal	6%	2,58%	105,42 €		

**Annexe à la délibération du 18 septembre 2023 relative aux indemnités de fonction des élus.
Montant des indemnités de fonction des élus à compter du 1^{er} janvier 2024**

Identité	Fonction	Taux maximal autorisé	Taux voté sans majoration	Montant brut mensuel alloué sans majoration	Taux voté avec majorations	Montant brut mensuel alloué avec majorations
Christophe ARMINJON	Maire	90%	74,57%	3.046,86 €	124,70%	5.095,13 €
Jean-Claude TERRIER	1 ^{er} Adjoint délégué aux finances communales, à la commande publique, au suivi des délégations de service public et à l'évaluation des politiques publiques	33%	24,74%	1.010,85 €	44,12%	1.802,70 €
Katia BACON	2 ^{ème} Adjointe déléguée à la qualité des services publics et de la relation avec les usagers, à la vie inclusive, à la lutte contre les discriminations, à la communication, au numérique et à l'innovation technologique	33%	24,74%	1.010,85 €	44,12%	1.802,70 €
Gérard BASTIAN	3 ^{ème} Adjoint délégué à la sécurité	33%	24,74%	1.010,85 €	44,12%	1.802,70 €
Nicole JAILLET	4 ^{ème} Adjointe déléguée aux affaires sociales, aux solidarités actives et à la lutte contre l'exclusion	33%	24,74%	1.010,85 €	44,12%	1.802,70 €
Jean-Pierre FAVRAT	5 ^{ème} Adjoint délégué aux travaux, aux propriétés communales et aux aménagements urbains	33%	27,32%	1.116,27 €	48,72%	1.990,66 €
Isabelle PLACE-MARCOZ	6 ^{ème} Adjoint déléguée à la transition écologique, à la lutte contre les pollutions, à l'économie sociale et solidaire	33%	24,74%	1.010,85 €	44,12%	1.802,70 €
Jean DORCIER	7 ^{ème} Adjoint déléguée à l'éducation, à la jeunesse, à la formation tout au long de la vie, au devoir de mémoire	33%	24,74%	1.010,85 €	44,12%	1.802,70 €
Cassandra WAINHOUSE	8 ^{ème} Adjointe déléguée aux affaires culturelles et aux grands événements	33%	24,74%	1.010,85 €	44,12%	1.802,70 €
Jean-Marc BRECHOTTE	9 ^{ème} Adjoint délégué au commerce et à l'artisanat, à l'emploi, à la revitalisation du centre-ville	33%	24,74%	1.010,85 €	44,12%	1.802,70 €
Véronique VULLIEZ	10 ^{ème} Adjointe déléguée à la petite enfance, à la famille et aux solidarités intergénérationnelles	33%	24,74%	1.010,85 €	44,12%	1.802,70 €
Philippe LAHOTTE	11 ^{ème} Adjoint au sport, aux loisirs et à la vie associative	33%	24,74%	1.010,85 €	44,12%	1.802,70 €
Carine DE LA IGLESIA	Conseillère Municipale déléguée au tourisme et à la promotion de la ville		7,81%	319,11 €	11,32%	462,53 €
Mustafa GOKTEKIN	Conseiller Municipal délégué à l'habitat et à la rénovation urbaine		7,81%	319,11 €	11,32%	462,53 €
Michel ELLENA	Conseiller Municipal délégué aux foires et marchés et à l'occupation du domaine public		7,81%	319,11 €	11,32%	462,53 €
Patrick TISSUT	Conseiller Municipal délégué à l'accessibilité et à la conformité des ERP, au suivi des systèmes de contrôles automatisés du stationnement de surface, aux associations patriotiques		7,81%	319,11 €	11,32%	462,53 €

Joël ANNE	Conseiller Municipal délégué au plan de circulation et à la sécurité routière		7,81%	319,11 €	11,32%	462,53 €
Catherine PERRIN	Conseillère Municipale déléguée aux jumelages et à la coopération internationale		7,81%	319,11 €	11,32%	462,53 €
Serge DELSANTE	Conseiller Municipal délégué à la citoyenneté, vie de quartiers et budgets participatifs		7,81%	319,11 €	11,32%	462,53 €
Richard BAUD	Conseiller Municipal	6%	2,58%	105,42 €		
Brigitte MOULIN	Conseillère municipale	6%	2,58%	105,42 €		
René GARCIN	Conseiller municipal	6%	2,58%	105,42 €		
Deborah VERDIER	Conseillère municipale	6%	2,58%	105,42 €		
Sylvie COVAC	Conseillère municipale	6%	2,58%	105,42 €		
Laurence BOURGEOIS	Conseillère municipale	6%	2,58%	105,42 €		
Jean-Baptiste BAUD	Conseiller municipal	6%	2,58%	105,42 €		
Sophie PARRA D'ANDERT	Conseillère municipale	6%	0 %	0 €		
Thomas BARNET	Conseiller municipal	6%	2,58%	105,42 €		
Marie-Jo GUIGNARD-DETRUCHE	Conseillère municipale	6%	2,58%	105,42 €		
Marc-Antoine GRANDO	Conseiller municipal	6%	2,58%	105,42 €		
Franck DALIBARD	Conseiller municipal	6%	2,58%	105,42 €		
Jean-Louis ESCOFFIER	Conseiller municipal	6%	2,58%	105,42 €		
Astrid BAUD-ROCHE	Conseillère municipale	6%	2,58%	105,42 €		
Quentin DUVOCELLE	Conseiller municipal	6%	2,58%	105,42 €		
Emmanuelle VUATTOUX	Conseillère municipale	6%	2,58%	105,42 €		
Arnaud BERAST	Conseiller Municipal	6%	2,58%	105,42 €		
Mickaël MAQUAIRE	Conseiller Municipal	6%	2,58%	105,42 €		
Johanna LEROY	Conseillère Municipale	6%	2,58%	105,42 €		
Osman ATES	Conseiller Municipal	6%	2,58%	105,42 €		